L'Institut d'insolvabilité du Canada

CONCOURS 2025-2026 DE RÉDACTION POUR LES ÉTUDIANTS EN DROIT

Un concours pour les étudiants à temps plein de premier cycle des facultés de droit du Canada

Le concours de rédaction pour les étudiants en droit de l'IIC permet aux étudiants de premier cycle de différentes facultés de droit d'explorer et de découvrir les multiples facettes de l'insolvabilité et de la restructuration d'entreprises par la recherche et la rédaction.

L'INSTITUT D'INSOLVABILITÉ DU CANADA

L'IIC est le principal organisme d'insolvabilité du secteur privé au Canada. L'Institut est un organisme sans but lucratif qui se consacre à la reconnaissance et à la promotion de l'excellence et du leadership éclairé dans le domaine des politiques et des pratiques d'insolvabilité et de restructuration commerciales au Canada. Les membres les plus anciens et expérimentés du milieu canadien de l'insolvabilité font partie de l'Institut. Le nombre de membres se limite à 135 praticiens en insolvabilité (syndics, avocats et professionnels de la restructuration), auxquels se joignent des représentants d'organismes de réglementation et de compensation, des institutions financières majeures ainsi que des membres influents du milieu universitaire.

LE PRIX DE RÉDACTION AUX ÉTUDIANTS EN DROIT DE L'IIC

Le prix de rédaction aux étudiants en droit de l'IIC a été conçu pour soutenir et récompenser les travaux universitaires dans le domaine de l'insolvabilité et de la restructuration des entreprises. Ce programme donne aux étudiants de premier cycle l'occasion de faire des recherches sur les questions d'insolvabilité et de porter leurs propositions de réforme à l'attention de la communauté des affaires et des juristes qu'ils sont sur le point d'intégrer.

ADMISSIBILITÉ

- Ce concours est ouvert à tous les étudiants de 1er cycle inscrits à temps plein à un programme de droit dans une université canadienne. Les inscriptions peuvent être soumises en français ou en anglais.
- Chaque étudiant a droit à une seule inscription. Il n'y a pas de limite au nombre d'inscriptions qui peuvent être soumises par une université, mais chaque composition doit comporter la signature d'un membre de la faculté de droit.
- Chaque composition doit comporter au plus 3 000 mots (sans compter les notes de bas de page) et être dactylographiée. Les compositions peuvent être coécrites.
- Les compositions doivent être soumises électroniquement à la directrice exécutive à l'adresse de courriel indiquée sur le formulaire d'inscription, au plus tard à la date limite.
- La composition doit porter sur la restructuration dans un contexte d'insolvabilité.

LAURÉATES ET LAURÉATS DE 2024-2025

1re Place, 7 500 $

Isaac Bensaid, Université de Calgary **Responsable du projet :** Professor Vern DaRe **Article :** *«Comparative Analysis of Bankruptcy Policy in Canada and the United States»* Isaac a reçu son prix le 20 septembre lors de la conférence annuelle 2025 à Halifax, en Nouvelle-Écosse.

2e Place, 5 000 $

Jieru Chi, Université Queen's **Responsable du projet :** Professor Alfonso Nocilla **Article :** *«The COMI Test and the Case for the MLEGI»*

3e Place, 2 500 $

Molly Gangbar, Université de Western Ontario **Responsable du projet :** Professor Alfonso Nocilla **Article :** *«Reaffirming Monitor Independence: Trees Corporation and the Role of the Monitol»*

Photo : Tourisme Whistler – Justa Jeskova

PRIX 2025-2026

Un premier prix de 7 500 $, un deuxième de 5 000 $ et un troisième de 2 500 $ seront décernés. Des articles seront aussi sélectionnés aux fins de publication dans le Journal de l'Institut de l'insolvabilité du Canada, concurremment aux chroniques et articles soumis par des experts du domaine de l'insolvabilité.

Le premier prix sera décerné lors de las Conférence annuelle de l'IIC qui se tiendra du du 15-18 octobre à Whistler, Colombie-Britannique. Le ou la récipiendaire du premier prix ainsi qu'une personne représentant la faculté qui le ou la parraine seront inscrits gratuitement à titre d'invités à la Conférence ; leurs frais de séjour ainsi que leurs frais de déplacement seront aussi pris en charge. Si un article coécrit est sélectionné pour le premier prix, la répartition du prix et du remboursement des frais de déplacement sera laissée à l'entière discrétion des gagnants.

Tous les documents fournis aux membres du panel sont confidentiels et n'indiquent ni le nom de l'auteur ni son affiliation universitaire afin d'assurer l'impartialité du processus d'évaluation et de sélection du travail de rédaction gagnant.

Envoyez votre candidature d'ici au 12 juin 2026 ! 1er, 2e et 3e prix de 7 500 $, 5 000 $ et 2 500 $

PANNEAU DES JUGES

PRÉSIDENT - DAVID BISH
Torys LLP, Toronto, ON

MICA ARLETTE
Pricewaterhouse Coopers Canada, Toronto, ON

LISA HIEBERT
Fasken, Vancouver, C-B

MICHELLE PICKETT
PricewaterhouseCoopers Canada, Toronto, ON

ALAN HUTCHENS
Alvarez & Marsal
Toronto, ON

MASSIMO STARNINO
Paliare Roland Rosenberg Rothstein LLP
Toronto, ON

GUILLAUME MICHAUD
Norton Rose Fulbright Canada, Montréal, QC

L'Institut d'insolvabilité du Canada

CONCOURS 2025-2026
DE RÉDACTION POUR
LES ÉTUDIANTS EN DROIT

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

DATE LIMITE POUR L'INSCRIPTION : LE 12 JUIN 2026

Titre et sujet de la rédaction :

Université et programme dans lequel l'auteur est inscrit :

Nom du/des participant(s) :

1

2

Adresse résidentielle :

Ville : **Province :** **Code postal :**

Téléphone principal :

Adresse courriel du participant 1 :

Adresse courriel du participant 2 :

☐ Je certifie par la présente que la rédaction soumise est une composition originale non publiée dans sa forme actuelle. J'accepte les conditions relatives à la soumission de la présente inscription, telles que décrites ci-dessous dans la soumission des inscriptions.

Nom et signature du responsable de projet :

Titre du responsable :

Téléphone (travail) :

Adresse courriel du responsable de projet :

☐ J'approuve la soumission du présent article dans le cadre du Programme de récompense de rédaction à l'intention des étudiants en droit et confirme que l'auteur est étudiant à temps plein du 1er cycle à l'université indiquée ci-dessus.

Soumission d'articles :

Les candidatures doivent être soumises au plus tard le 12 juin 2026.

Tous les articles soumis deviendront la propriété exclusive de l'IIC et pourront être publiés dans le *Journal of the Insolvency Institute of Canada*, sur le site Internet de l'IIC, et/ou utilisés à sa seule discrétion d'une autre manière. Chaque participant renonce à tous les droits de propriété qu'il peut avoir à l'égard du document soumis (y compris les versions révisées et mises à jour). La publication ou la republication du document (y compris les versions révisées et mises à jour) ne peut être effectuée qu'avec l'autorisation écrite préalable de l'IIC, et à la seule discrétion de cette dernière. Toutes les candidatures doivent être soumises à l'examen exclusif de l'IIC, et les soumissions simultanées à d'autres concours ou publications ne sont pas autorisées.

Veuillez contacter :

Meghan Cross, directrice exécutive
pour plus d'informations

(613) 898-3078
mcross@insolvency.ca